



Lille, lundi 22 mai 2023

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2023/03151

Pris en application :

Code des transports

Arrêté préfectoral n°30/2023

Manifestation nautique et activités nautiques**Chtriman****Arrêt de navigation (tous les usagers - dans les deux sens)****- le 02/07/2023 de 10:00 à 12:00**o **Canal de Bourbourg**

au pk 3.140 (Pont Saint-Antoine) - Toute la largeur de la voie

- le 02/07/2023 de 14:00 à 16:00o **Canal de Bourbourg**

au pk 3.140 (Pont Saint-Antoine) - Toute la largeur de la voie

Commentaire :

En raison de l'organisation de la manifestation nautique dénommée "Chtriman", le pont levis Saint-Antoine ne pourra être manoeuvré.

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)

Service(s) à contacter :

UTI Flandres-Lys, Rue de l'écluse Saint-Bertin, BP 20353, 62505 SAINT-OMER CEDEX

Tél : 03 21 12 95 30 - Fax : 03 21 12 95 49

Date limite d'affichage :

03/07/2023

Adjoint au Chef d'Unité

Signé

Valentin COLLOT